



Flash-Info

Communiqué de presse de la Section bovine de la FDSEA 58

Vous trouverez ci-joint un communiqué de presse diffusé ce jour par la section bovine de la FDSEA :

« Le Morvan aux mains des talibans verts ! »

Bien cordialement,

L'Equipe FDSEA 58

Nevers, le 24 mars 2015



SECTION BOVINE

COMMUNIQUE

Le Morvan aux mains des talibans verts !

TALIBANS (nom masculin – source Wikipédia): « Instauration de zones dans lesquelles un groupe s'estime souverain. »

Chaque jour qui passe révèle l'existence sous-estimée, mais bien réelle, et sur laquelle la FDSEA et les JA de la Nièvre avaient déjà lancé une alerte en 2013, de groupes extrémistes, ceux que nous appellerons désormais, les « Talibans verts », installés en Bourgogne et plus particulièrement dans le Morvan.

A ce jour une organisation, je parle du Parc Naturel Régional du Morvan, cherche à supprimer l'élevage de cette région identitaire du territoire Nivernais. Tous les moyens sont bons en matière réglementaire ! Après les clôtures le long des cours d'eau, le défrichage, l'instauration de seuils de chargements(*) dans le cadre des futures Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc) devient l'objectif sournois poursuivie par les salariés et élus de cette collectivité, militants « pro-déclin » rémunérés aux frais du contribuable.

Bien sûr il faut un chef pour organiser ce genre de saccage économique : un président qui arpente les ministères en camionnette en oubliant celui de l'agriculture ...

Bien sûr, il faut également des complices : un président de pays, un député, des conseillers régionaux ...

Pour donner une soi-disant crédibilité à cette action de sabotage de l'élevage bovin, on ne cesse de lire que le budget de la PAC a été sauvé. Que nenni ! Le transfert d'argent vers des mesures agro-environnementales n'a qu'une vocation : permettre à toutes ces organisations productrices de décadence de capter des fonds nouveaux pour des salariés se souciant plus de calculer leur solde de RTT que du bénéfice de leur action au profit de leur territoire d'exercice.

Aujourd'hui, alors que le moral des agriculteurs est affecté par plusieurs années de revenu dégradé, j'adresse un avertissement à qui veut bien l'entendre : Nous n'avons plus grand-chose à perdre mais ne nous résignerons pas à laisser notre Morvan, notre territoire, notre département et son avenir agricole aux mains des talibans nichés à Saint-Brissson. Nous connaissons le terrain, nous y sommes déjà allés et sommes prêts à y retourner. A très bientôt !

() L'ex Prime Herbagère Agro-Environnementale (PHAE), remplacée à partir de 2015 par les MAEC, était versée aux agriculteurs dont le chargement de l'exploitation (rapport entre le nombre d'animaux présents sur l'exploitation et la surface fourragère de l'exploitation) était inférieur à 1,4. Pour ce faire, le nombre d'animaux était déterminé en comptabilisant les animaux de plus de 6 mois présents sur l'exploitation de l'éleveur.*

A ce jour, sur volonté du PNR du Morvan, les animaux de moins de 6 mois seraient intégrés au calcul du chargement de l'exploitation ce qui conduirait les éleveurs souhaitant bénéficier de la MAEC à réduire leur cheptel pour ne pas excéder le chargement de 1,4 UGB/ha.

Contacts : Emmanuel BERNARD – 06.85.70.26.54

Nevers, le 24 mars 2015